

EPDP : Ne vous démotivez pas ! Vous avez été exceptionnel(le) en 2020 !

Les résultats 2020 de Safran HE ont été bons. Le Président l'a bien dit : « C'est grâce aux efforts de chacun d'entre nous ! »

Nos échos du début de campagne EPDP 2021 ne sont pas bons :
« **désabusé** », « **fatigué** », « **déçu** », ...

LA CFDT DIT STOP !

STOP aux retours des collègues qui goûtent à l'amertume du travail non reconnu à sa juste valeur.

POUR QUE L'ENTRETIEN NE SOIT PAS UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ



Ces entretiens doivent nous permettre de nous **motiver**, nous **projeter** dans notre carrière professionnelle et nous **valoriser**.

Nous vous déconseillons vivement de :

- Refuser l'entretien : c'est une obligation du Code du Travail,
- Ne pas le préparer, ne pas tracer vos commentaires,
- Vous censurer et vous sous-estimer !

Nous vous conseillons de :

- Défendre votre avis sur la réalisation des **objectifs** de l'année, et **tracer** le dans l'EPDP,
- Révéler la **réalité** de votre travail :
 - Parlez de **votre travail** : vos initiatives, vos réussites ou difficultés, adéquation de vos moyens, outils et charge de travail avec vos objectifs, pression et aléas, rémunération, reconnaissance des compétences mises en œuvre et celles à acquérir (formation), projets de parcours professionnel et d'évolution,
 - Réagissez sur **ce qui n'est pas prescrit** ! Le travail prescrit et le travail réel sont souvent très différents et c'est ce qui pose problème.

Pour la **CFDT**, cet entretien doit **favoriser la liberté d'expression** et contribuer à **améliorer l'organisation du travail**. Il doit révéler l'apport de chacun à la **performance collective**, tout autant qu'à la production individuelle.

Oui à la coopération ! Non à la compétition !

L'entretien pour le **manager** : c'est **écouter sans a priori**, même s'il doit être capable de dire ce qui va et ce qui ne va pas. L'entretien est un véritable **acte de management**.

Si votre entretien ne se passe pas de façon **constructive, courtoise ou objective**, vous êtes **en droit de ne pas signer**, en mentionnant ce qui motive votre refus de signature.

Si vous vous sentez en difficulté ou en souffrance, prenez contact avec la **CFDT** ! Nous pouvons vous **accompagner** dans la préparation et le suivi de votre EPDP.

cfdt.tm.buchelay@orange.fr - cfdt.tm.tarnos@orange.fr - cfdt.tm.bordes@orange.fr